



Assemblée générale

Distr. générale
13 septembre 2007
Français
Original : anglais

Soixante et unième session

Point 115 de l'ordre du jour

Rapports financiers et états financiers vérifiés et rapports du Comité des commissaires aux comptes

Suite donnée aux recommandations du Comité des commissaires aux comptes sur les états financiers des fonds et programmes des Nations Unies pour l'exercice clos le 31 décembre 2005

Rapport du Secrétaire général

Additif

Résumé

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à l'Assemblée générale, en application de la résolution 48/216 B, la réponse du chef de secrétariat du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets concernant les recommandations que le Comité des commissaires aux comptes a formulées dans son rapport sur le rapport financier et les états financiers vérifiés pour l'exercice clos le 31 décembre 2005.



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets : réponse succincte au Comité des commissaires aux comptes des Nations Unies	3
A. Rappel	3
B. Investir dans l'avenir de l'UNOPS	4
III. Réponses de l'UNOPS aux principales recommandations du Comité des commissaires aux comptes des Nations Unies.....	8
IV. Conclusion	11
Annexe	
Application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes concernant les états financiers du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets pour l'exercice clos le 31 décembre 2005.....	12

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis à l'Assemblée générale en application des dispositions du paragraphe 7 de la résolution 48/216 B du 23 décembre 1993, dans lequel l'Assemblée a prié les chefs de secrétariat des fonds et programmes des Nations Unies de lui faire connaître, au moment où elle était saisie des recommandations du Comité des commissaires aux comptes, par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, leur réaction auxdites recommandations et les mesures qu'ils envisageaient de prendre pour les appliquer, en incluant dans les rapports présentés à cette fin des calendriers d'application appropriés.

2. Le présent rapport tient compte également de la résolution 60/234, dans laquelle l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général et les chefs de secrétariat des fonds et programmes des Nations Unies d'indiquer dans leurs rapports à venir sur la suite donnée aux recommandations du Comité des commissaires aux comptes des renseignements sur la fixation des délais de mise en œuvre de ces recommandations, la désignation des fonctionnaires qui en sont responsables et l'établissement des priorités. L'annexe au présent rapport indique la suite donnée à chacune des recommandations formulées par le Comité des commissaires dans son rapport, ainsi que les calendriers d'application et les fonctionnaires responsables. À cet égard, il a été tenu compte des dispositions de la résolution 52/212 B de l'Assemblée générale relatives à l'obligation de rendre compte de l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes, en vertu desquelles les fonctionnaires responsables de cette application doivent avoir rang de directeur de programme ou de chef de département, selon le cas.

3. Pour ce qui est de la hiérarchisation des recommandations, le Comité qualifie les plus importantes de « principales ». Toutes les recommandations du Comité ayant été acceptées seront, certes, mises en œuvre rapidement, mais la priorité sera accordée aux recommandations principales. En outre, toute recommandation liée à une question faisant l'objet d'une observation sera traitée avec la plus grande diligence.

II. Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets : réponse succincte au Comité des commissaires aux comptes des Nations Unies

A. Rappel

4. En tant que prestataire de services autofinancés aux organismes des Nations Unies et à d'autres organismes donateurs, le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) se conforme strictement à son mandat et s'emploie à mettre en place des systèmes qui lui permettent d'atteindre son objectif consistant à devenir une organisation de classe mondiale. Ce faisant, l'administration de l'UNOPS est consciente de la nécessité pour l'organisation de demeurer efficace, réactive et flexible afin de répondre aux besoins de sa clientèle, qui peuvent s'étendre ou, au contraire, se contracter rapidement en fonction d'événements mondiaux. L'UNOPS doit disposer de systèmes de contrôle interne solides et veiller à ce que sa situation financière soit en bon ordre, en se gérant elle-

même en tant qu'entreprise efficace, du sommet à la base de la hiérarchie, en ce qui concerne notamment son bilan et sa réserve opérationnelle.

5. Les recommandations soulignées dans le rapport du Comité des commissaires aux comptes des Nations Unies pour l'exercice biennal 2004-2005¹ offrent à l'administration de l'UNOPS une trame pour l'amélioration des contrôles internes et des systèmes financiers. L'UNOPS présente ci-après les réponses précises de son administration à ces recommandations. Le rapport du Comité des commissaires aux comptes rend compte aussi des importantes améliorations apportées au cours de l'exercice biennal achevé le 31 décembre 2005, par rapport à l'exercice biennal achevé le 31 décembre 2003². Certes, il subsiste une réserve relative au solde interfonds UNOPS/PNUD mais aucun refus d'exprimer une opinion de la part des commissaires aux comptes sur l'exercice biennal 2004-2005. Ceci s'explique par les importantes mesures positives déjà prises, encore que beaucoup reste à faire au cours de l'exercice biennal actuel (2006-2007). L'équipe dirigeante de l'UNOPS, largement renouvelée, est absolument résolue à améliorer les systèmes financiers de l'organisation pour faire en sorte que l'UNOPS repose sur une base financière saine et fonctionne en tant que prestataire efficace de services de premier ordre. Des investissements infrastructurels ont été nécessaires au cours de l'exercice biennal 2006-2007 pour résoudre les problèmes rencontrés les années précédentes et faire en sorte que les défauts fondamentaux de fonctionnement des systèmes soient réglés à la base.

B. Investir dans l'avenir de l'UNOPS

6. Au cours des 18 premiers mois de l'exercice biennal en cours, l'UNOPS a fortement concentré ses efforts sur l'élimination des carences internes tout en investissant dans l'amélioration de l'infrastructure pour faire en sorte que l'UNOPS demeure une entreprise rentable sur le long terme. La tâche n'était guère aisée, mais les initiatives fondamentales qui ont été prises ont bien progressé. Les avantages escomptés de ces investissements sont en train de se réaliser et les améliorations seront perceptibles et mesurables avant l'achèvement de l'exercice biennal, le 31 décembre 2007.

7. Les principales initiatives prises au cours de l'exercice sont récapitulées ci-après aux paragraphes 8 à 17.

8. *Nouvelle équipe de direction.* Au milieu de 2006, un nouveau directeur exécutif et un nouveau directeur exécutif adjoint ont pris leurs fonctions à l'UNOPS et ont immédiatement entrepris de constituer une nouvelle équipe dirigeante composée de plusieurs nouveaux directeurs régionaux, d'un directeur de l'efficacité organisationnelle et des ressources humaines et d'un nouveau directeur des finances. Les membres de l'équipe de direction ont eux-mêmes ensuite renforcé leurs équipes respectives en recrutant des personnes pour les postes clefs afin d'aider l'organisation à s'améliorer et à passer rapidement à la réalisation de ses objectifs.

9. *Transfert du siège.* L'UNOPS a transféré dans de bonnes conditions son siège de New York à Copenhague. Le déménagement s'est pour l'essentiel effectué au cours du deuxième semestre de 2006, et le Bureau des finances a déménagé au début

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante et unième session, Supplément n° 5J (A/61/5/Add.10), chap. II.

² Ibid., cinquante-neuvième session, Supplément n° 5J (A/59/5/Add.10), chap. II.

de 2007. Ce transfert comportera des avantages sur le long terme dans la mesure où les frais généraux de fonctionnement seront plus faibles et les déplacements vers les lieux où se trouvent les clients plus commodes et efficaces. L'UNOPS sort aussi renforcé de cette opération du fait des avantages immatériels que constitue le démarrage d'une nouvelle phase, dans un nouveau lieu et avec une équipe largement renouvelée, ce qui permet un nouveau départ manifestement bénéfique pour le moral et crée un climat propice au travail en équipe.

10. *Remise en ordre des finances.* La nouvelle équipe de direction a pris très au sérieux son objectif consistant à régler définitivement les problèmes comptables, dont beaucoup remontent à plusieurs années, et à repartir sur de nouvelles bases. Compte tenu de l'audit et compte tenu des carences en matière de contrôle interne soulignées par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport pour l'exercice biennal 2002-2003, l'UNOPS a procédé à une opération massive de remise en ordre comptable au cours du deuxième semestre de 2006, qui a consisté à récupérer et corriger des informations comptables des années précédentes. L'UNOPS a fait appel à ce moment-là aux services d'un des « quatre plus grands » cabinets comptables pour aider au rapprochement des comptes qui posaient le plus de problèmes, notamment le compte interfonds avec le PNUD. En tout et pour tout, l'UNOPS a investi près de 2 millions de dollars pour ce travail de « nettoyage », y compris les coûts de l'assistance extérieure. Ce processus global a aidé l'UNOPS à mieux se préparer à l'audit de l'exercice biennal 2004-2005 par le Comité des commissaires aux comptes et à donner à l'organisation les moyens d'améliorer ses systèmes et de renforcer les contrôles internes au cours de l'exercice biennal 2006-2007.

11. *Refonte de l'organigramme.* En 2006, l'équipe de direction de l'UNOPS a réorganisé les fonctions primaires du siège dans le but : a) d'introduire plus d'efficacité dans l'organisation des tâches et des opérations; et b) de renforcer les systèmes de contrôle interne et d'atténuation des risques dans l'organisation. Plus précisément, l'organigramme du siège comporte actuellement le Bureau de la direction, le Pôle mécanismes de contrôle, le Pôle services mondiaux et le Pôle efficacité de l'organisation. Le Bureau de la direction comprend le bureau du Directeur exécutif, le bureau du Directeur exécutif adjoint et les services de communication. Le Pôle mécanismes de contrôle regroupe le Directeur des finances et son équipe, le conseiller juridique, le chef de la sécurité et le chef des services d'audit qui, ensemble, aident le Bureau de la direction et l'UNOPS à assurer la solidité des contrôles internes, à gérer les risques pour l'organisation et à faire respecter les règlements. Le Pôle services mondiaux fait office de prestataire de services pour les opérations internes, y compris les technologies de l'information, le recrutement, l'administration des indemnités et prestations, les achats et autres activités au service de l'ensemble de l'UNOPS. Le Pôle efficacité de l'organisation gère la mise en place et l'amélioration des processus de fonctionnement interne et la mise en œuvre des politiques qui constituent l'épine dorsale de l'infrastructure de l'UNOPS. Ce pôle s'occupe en outre de la stratégie d'entreprise de l'UNOPS et guide l'élaboration par l'organisation de ses objectifs de développement. Ensemble, ces trois pôles constituent un ensemble intégré qui aide le Bureau de la direction et les bureaux régionaux à gérer leurs opérations et veille à ce que l'organisation continue de réaliser ses objectifs en matière de finances, de stratégies et de conformité aux règlements.

12. *Investissement dans la constitution d'une équipe professionnelle chargée des finances.* En 2007, l'UNOPS s'est très activement employé à rechercher et recruter

des professionnels des finances de grande valeur pour gérer ses fonctions comptables et financières à l'échelle mondiale. La majorité des postes relevant des finances au siège de l'UNOPS ont été supprimés, et d'autres postes ont été reclassés et alignés sur l'objectif du Bureau, à savoir devenir un prestataire de services à l'échelle mondiale à tous les niveaux. Le nouveau Directeur des finances, qui a pris ses fonctions à l'UNOPS au début de 2007, a pratiquement fini de constituer une équipe en grande partie nouvelle au siège de Copenhague et dans les bureaux régionaux et de pays de l'UNOPS. Cette nouvelle équipe a été organisée en fonction de plusieurs grands objectifs à réaliser dont : a) disposer de comptables ayant des qualifications de plus haut niveau, plus larges et plus utiles pour gérer la fonction finances et non pour fournir de simples services d'employés en comptabilité; b) établir à l'intérieur de la structure financière des voies hiérarchiques claires propres à assurer l'efficacité et des contrôles internes rigoureux (bureaux régionaux des finances relevant directement du Contrôleur au siège mais fournissant des services financiers d'appui sur le terrain); c) centraliser les activités d'élaboration des politiques, de contrôle du respect des règlements et de contrôle financier entre les mains d'une équipe réduite de fonctionnaires internationaux de haut rang au siège; et d) décentraliser les tâches concrètes d'entrée des opérations et de comptabilité dans le système Atlas sur le site même des opérations dans les bureaux extérieurs, qui sont dotés d'un fonctionnaire international de haut rang, un responsable régional des finances par exemple, dans le cas des bureaux régionaux, et d'un nombre accru de fonctionnaires qualifiés recrutés sur le plan national et chargés des finances, dans le cas des bureaux de pays. Globalement, cela s'est traduit par une légère augmentation des coûts correspondant à l'investissement dans l'infrastructure financière et par une augmentation notable de la qualité des agents au siège ainsi que du nombre et de la qualité des agents chargés des finances dans les bureaux régionaux et de pays.

13. *Décentralisation des fonctions comptables.* La grande majorité des opérations de l'UNOPS se situent au niveau des bureaux régionaux et de pays. Dans le passé, ces opérations étaient finalement comptabilisées au siège de l'UNOPS, au bout d'un délai non négligeable. À titre d'exemple, les décaissements effectués pour la plupart des opérations à partir des comptes d'avances temporaires tenus au niveau des projets étaient effectués sur le terrain mais enregistrés par la suite dans le système Atlas par une équipe d'employés du siège affectés à cette tâche. Ce système était inefficace, ne protégeait pas convenablement l'intégrité des données, ne permettait pas un contrôle et une supervision internes adéquats et se traduisait par des retards et des inexactitudes dans les rapports adressés aux clients. L'équipe chargée des finances à l'UNOPS est en train de décentraliser quasi intégralement ce système dans le courant de 2007, pour faire en sorte que le système comptable Atlas soit pleinement exploité pour les opérations de terrain sur tous les sites où cela est possible. Les contrôles internes pourront alors se faire sur le lieu des opérations et les données seront entrées sans délai. À l'issue de cette décentralisation, l'UNOPS pourra fournir à ses clients une information financière plus rapide et précise et améliorer les contrôles internes au niveau régional et à celui des pays. L'équipe chargée des finances s'est donné pour but d'éliminer d'ici à la fin de 2006-2007 80 % des comptes d'avances temporaires par rapport à 2005-2006. On estime à 20 % seulement le nombre des opérations qui continueront de nécessiter des comptes d'avances temporaires pour cause de difficultés sur les plans de la logistique et de la connectivité. En outre, les rapports adressés aux clients seront également établis dans les bureaux régionaux afin que l'équipe chargée des finances puisse instaurer une coordination étroite avec les clients. Ces objectifs supposent

que la formation des agents chargés des finances à l'utilisation du système Atlas soit étendue à l'ensemble de l'UNOPS et que les processus internes soient optimisés dans toute l'organisation, ce qui a commencé à se faire en 2007.

14. *Fonction d'audit interne.* En 2007, l'UNOPS a mis en place une fonction d'audit interne placée sous la direction du Chef des services d'audit et dotée d'une équipe de vérificateurs internes des comptes. Cette fonction était jusque-là sous-traitée au PNUD, qui lui consacrait une équipe de vérificateurs internes des comptes. L'internalisation de cette fonction d'audit est un révélateur de la maturité de l'UNOPS en tant qu'organisation et répond au besoin qu'a l'UNOPS de disposer de services internes d'audit, notamment pour effectuer des audits plus fréquents des projets et des bureaux régionaux et un examen interne plus rigoureux du respect des règlements dans l'ensemble de l'organisation. Cette équipe d'audit interne est composée de fonctionnaires de l'UNOPS qui seront plus visibles et accessibles, d'où une meilleure prise de conscience par l'ensemble du personnel de l'UNOPS des exigences réglementaires et de l'existence d'une fonction qui veille à ce qu'elle soit respectée. Le Chef du service d'audit relève directement du Directeur exécutif et occupe une position clef au sein du Pôle mécanismes de contrôle.

15. *Comité de l'audit et du conseil.* Le Bureau de la direction et les responsables du Pôle mécanismes de contrôle ont établi une charte et s'emploient activement à recruter les membres extérieurs du comité d'audit et de conseil qui va bientôt être créé. Ce comité est censé commencer à fonctionner en septembre 2007. Composé à 100 % de membres extérieurs à l'organisation, ce comité assurera une fonction de conseil et de contrôle de la fonction d'audit à l'UNOPS et veillera à ce que l'organisation adopte des pratiques saines de gestion des risques. Ce comité se réunira au moins une fois par trimestre et surveillera la réalisation en temps voulu des objectifs de conformité fixés par le Directeur exécutif et des normes réglementaires des Nations Unies, notamment l'application des Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS).

16. *Mise en œuvre de pratiques de fonctionnement saines.* Au cours de l'exercice biennal 2006-2007, la direction de l'UNOPS a entrepris d'actualiser et de mettre en œuvre les pratiques optimales à tous les niveaux de l'organisation et d'améliorer l'efficacité, le contrôle et la bonne gestion des projets. On peut citer à titre d'exemple : a) une nouvelle politique de facturation qui permettra le recouvrement intégral des dépenses engagées pour le compte des clients, de conserver une position compétitive sur le marché dont l'UNOPS est l'un des acteurs et de reconstituer la réserve opérationnelle dans un délai raisonnable; b) le renforcement et la rationalisation des comités internes, tels que celui des nominations et des promotions (contrôle du recrutement) et les comités d'approbation des marchés; c) les programmes de formation initiale des nouveaux membres du personnel de base; d) la mise en place de processus internes propres à optimiser le système Atlas, replacé au centre des activités d'enregistrement des opérations et d'établissement de rapports; e) la préparation à l'application des normes IPSAS et la participation aux groupes de travail interorganisations sur leur mise en œuvre; f) l'actualisation et l'amélioration du cadre et des politiques de contrôle interne ainsi que des manuels de procédures relatifs aux achats et aux principaux processus financiers; g) les enquêtes officielles auprès des fonctionnaires permettant à la direction de l'UNOPS de savoir ce que ces derniers considèrent comme attributs de la réussite; et h) la création d'une culture « d'entreprise » dans laquelle le mandat de l'UNOPS, en tant que prestataire de services autofinancés, est constamment renforcé et où les objectifs sont assumés en commun dans toute l'organisation.

17. *Unité de l'UNOPS dans l'« Unité d'action des Nations Unies ».* Le Bureau de direction de l'UNOPS et son équipe sont en train de parvenir à un degré de cohésion et à un partage des responsabilités inconnus jusqu'ici dans la réalisation des objectifs de l'organisation. La compétition entre groupes de travail n'est plus tolérée et le siège et les bureaux régionaux s'orientent vers une intégration complète. La nouvelle direction est là, le mandat est clair, les objectifs ont été fixés et l'équipe de gestion a été constituée. Les tâches sont de grande portée et les ressources rares. Mais les améliorations décrites dans le schéma ci-dessus et les recommandations formulées dans le rapport d'audit du Comité des commissaires aux comptes peuvent être réalisées à brève échéance et maintenues sur la durée.

III. Réponses de l'UNOPS aux principales recommandations du Comité des commissaires aux comptes des Nations Unies

18. Le Comité des commissaires aux comptes a formulé 33 recommandations principales au paragraphe 10 de son rapport¹. Ce dernier contient aussi des réponses précises de l'UNOPS à l'ensemble de ces recommandations. Une réponse complémentaire portant sur les recommandations à caractère stratégique plus large auxquelles la direction de l'UNOPS accorde la plus haute priorité est exposée ci-après. Il s'agit des recommandations figurant au paragraphe 10 a), b), c), k), n), o), t), aa) et dd).

19. Les principales recommandations sont reprises ci-dessous avec les observations de l'UNOPS. Il était recommandé que le Bureau :

Complète le plan d'action issu de l'examen stratégique en formulant et en mettant en œuvre un plan de redressement opérationnel et financier à long terme

20. L'UNOPS souscrit avec enthousiasme à cette recommandation et a pris des mesures pour garantir que sa stratégie globale permette de faire du redressement financier une réalité et que le mandat de l'organisation reste clairement celui d'une entreprise opérant sur une saine base financière. La mission de prestataire de services de l'UNOPS est effectivement une noble mission et il incombe à la direction de l'UNOPS de veiller à ce que la bonne exécution de cette mission ne soit jamais compromise par des difficultés financières, aussi bien celles qui sont courantes que celles qui sont imprévues et nécessitent une réserve opérationnelle. Comme on l'a vu plus haut, aux paragraphes 8 à 17, les efforts faits par l'UNOPS se caractérisent par la volonté de faire en sorte que les contrôles internes voulus soient mis en place, qu'une nouvelle équipe professionnelle chargée des finances soit constituée et que les processus qui caractérisent une saine gestion financière soient mis en œuvre dans toute l'organisation. Le plan financier est en train d'être réévalué pour faire en sorte qu'il soit réaliste et privilégie les aspects financiers conformes au plan stratégique de l'organisation.

Prenne des mesures pour financer en temps voulu sa réserve opérationnelle à hauteur du montant spécifié

21. L'UNOPS mesure combien il importe de disposer d'une réserve opérationnelle suffisante. Au cours de la période intérimaire de 2006 (non audité), l'UNOPS a viré

un montant de 8,9 millions de dollars à la réserve opérationnelle, portant ainsi son montant à 13,2 millions de dollars à la fin de 2006. Ce montant est nettement inférieur au niveau prescrit de 4 % de la moyenne mobile sur trois ans de la valeur totale des services fournis, qui est d'environ 30 millions de dollars aux taux d'exécution courants. L'UNOPS est conscient de la nécessité de reconstituer la réserve pour la porter au niveau prescrit et compte le faire, dans un délai de trois ans (à la fin de 2009, au plus tard), date à laquelle le montant visé aura augmenté en raison de la croissance probable de la valeur totale des services fournis. L'UNOPS pourrait certes reconstituer plus rapidement la réserve mais, stratégiquement et fondamentalement, il est plus important que l'organisation fasse les investissements infrastructurels à court terme nécessaires de façon à conserver sa stabilité financière à long terme. Ces investissements dans les infrastructures ont été décrits plus haut, aux paragraphes 8 à 17.

*Améliore le processus d'établissement de ses états financiers
et soumette ces états financiers au Comité dans les délais prescrits*

22. L'UNOPS convient qu'il s'agit là d'une question éminemment prioritaire. Il procède actuellement à une réévaluation de ses systèmes financiers et comptables et des améliorations sont apportées à ses processus de fonctionnement interne. Pour 2008, la direction de l'UNOPS table sur des clôtures trimestrielles des comptes effectuées dans les règles et des rapports financiers établis dans les temps, ce qui lui permettra de suivre l'évolution de la position financière de l'organisation quasiment en temps réel. Le recouvrement des coûts, conformément à la politique de facturation, sera revu deux fois par an pour s'assurer que les tarifs pratiqués par l'UNOPS suffisent à assurer le recouvrement des coûts et la reconstitution de la réserve opérationnelle. Les améliorations systémiques effectuées permettront au Bureau des finances de soumettre en temps voulu des rapports financiers précis et fiables au Comité des commissaires aux comptes, si bien que les audits futurs seront à la fois plus efficaces et plus utiles.

Revoie ses processus relatifs aux comptes d'avances temporaires

23. Il s'agit là de la première des priorités du Bureau des finances de l'UNOPS pour 2007. Comme on l'a vu plus haut, au paragraphe 13, le résultat escompté est, tout à la fois, la suppression de 80 % des comptes d'avances temporaires et l'utilisation optimale du système Atlas par le personnel comptable dans les bureaux régionaux et de pays. Le Bureau de la direction de l'UNOPS et les cadres supérieurs des bureaux régionaux s'emploient avec le Bureau des finances et le Pôle efficacité de l'organisation à assurer le succès de la transition. L'UNOPS œuvre de manière concertée à atteindre cet objectif et à lui consacrer les ressources nécessaires pour faire en sorte que ce processus soit mené à son terme dans de bonnes conditions et en temps voulu. L'objectif d'une réduction de 80 % du nombre des comptes d'avances temporaires à la fin de 2007 au plus tard est certes ambitieux, mais il est extrêmement important.

Réévalue dans quelle mesure la dette de 9,9 millions de dollars du PNUD peut être recouvrée; détermine si la provision de 5 millions de dollars constituée est suffisante aux fins de passation par profits et pertes; et veille à ce que tous les apurements des comptes interfonds soient effectués régulièrement

24. L'UNOPS se réjouit de voir que le solde interfonds a été ramené à 9,9 millions de dollars, compte tenu de l'ampleur passée de ce solde. L'UNOPS a consenti des investissements non négligeables pour l'apurement des comptes interfonds afin de parvenir à ce stade et il reconnaît que ce solde interfonds, dorénavant, devra être fréquemment apuré avec le PNUD. Il s'agit là d'un travail d'équipe que l'UNOPS a volontiers entrepris en 2007. Cela étant, la direction du Bureau estime qu'il serait peu judicieux de continuer d'investir dans l'apurement du solde des exercices antérieurs de 9,9 millions de dollars, dans la mesure où le coût en serait prohibitif et ne donnerait probablement pas de résultats plus positifs. En conséquence, l'UNOPS, en étroite collaboration avec le PNUD, s'emploiera à régler la question des 9,9 millions de dollars bien avant la clôture des comptes de 2007. L'UNOPS est par ailleurs encouragé par le paragraphe 5 de la décision 2007/27 du Conseil d'administration, où ce dernier prie le PNUD et l'UNOPS de s'employer en priorité à régler les problèmes encore en suspens touchant leur compte interfonds.

25. S'agissant de la question de savoir si la provision de 5 millions de dollars est suffisante, l'UNOPS est convaincu que ce chiffre est fiable et qu'il correspond à un pourcentage raisonnable du solde interfonds que l'UNOPS et le PNUD avaient précédemment apuré pour en ramener le total à son niveau actuel de 9,9 millions de dollars. L'UNOPS compte s'employer, dans un climat amical et productif, à régler avec le PNUD cette question à titre hautement prioritaire.

Évalue la base et le mode de calcul du coût de ses services afin de s'assurer que tous les coûts sont identifiés et recouverts; mette en place un système qui corrigera toutes les insuffisances relevées dans le système actuel fondé sur le volume de travail; et envisage la possibilité d'appliquer une marge minimum fixe qui permette de mieux contrôler les fluctuations du taux de recouvrement des coûts tout en s'assurant que les opérations de l'UNOPS demeurent d'un bon rapport coût-efficacité

26. Tous les volets de cette recommandation font l'objet d'un examen attentif et un plan de mise en œuvre est en cours d'élaboration. Un projet de politique de facturation et un budget détaillé réaliste ont été établis. La politique de facturation qui sera finalement mise en œuvre est presque achevée et devrait entrer en vigueur au cours de l'exercice biennal commençant le 1^{er} janvier 2008. Elle servira également pour la compréhension de la stratégie de facturation et son orientation en fonction des variations que pourrait dicter le cycle des opérations. L'UNOPS ajustera de manière dynamique la stratégie de recouvrement des coûts en anticipant avec précision les tendances opérationnelles, en surveillant les résultats effectifs dans les délais voulus et en procédant aux ajustements qui s'imposent.

Mette en place des contrôles de façon que les budgets et les dépenses des projets soient dûment examinés chaque mois

27. L'UNOPS souscrit sans réserve à cette recommandation, qui est essentielle à sa réussite en tant qu'organisation de gestion des projets. Malheureusement, jusqu'ici, les délais d'établissement des rapports, affectés par diverses causes de

retard (comptabilité des comptes d'avances temporaires, manque de fiabilité des données, processus internes peu efficaces, etc.), ont eu des effets préjudiciables à l'aptitude de l'UNOPS à assurer une gestion dynamique des dépenses au regard des budgets. En conséquence, les améliorations systémiques décrites plus haut, aux paragraphes 1 à 3, sont en train d'être mises en œuvre avec pour objectif que les responsables de projet et autres cadres supérieurs de l'UNOPS et tous les utilisateurs de ces rapports (clients, Bureau de la direction, etc.) reçoivent en temps voulu des rapports mensuels exacts. Ce résultat permettra à l'UNOPS d'améliorer sa réputation auprès de ses clients et d'assurer une gestion efficace des projets et l'élimination complète des dépassements de coûts. L'UNOPS compte faire de grands progrès dans la réalisation de cet objectif au cours des premier et deuxième trimestres de 2008, une fois que les améliorations notées précédemment en ce qui concerne les processus internes auront été menées à leur terme avec succès.

Élabore un plan d'audit interne axé sur le risque afin que l'organisation puisse avoir une assurance quant à ses procédures financières et prenne des mesures pour créer un comité d'audit

28. Comme on l'a vu plus haut, aux paragraphes 14 et 15, l'UNOPS s'est doté d'une fonction d'audit interne et est en train de constituer un comité externe d'audit et de conseil. Ces deux initiatives importantes ajouteront une strate de contrôle interne supplémentaire qui permettra de suivre de près les progrès de l'UNOPS.

Effectue régulièrement des inventaires physiques pour s'assurer de l'existence des biens et vérifie que les documents d'inventaire sont complets et exacts, et obtienne confirmation de tous les articles confiés à la garde de la société d'entreposage

29. Le Bureau des finances et le Pôle efficacité de l'organisation de l'UNOPS travaillent sur cet objectif à titre prioritaire dans le cadre de l'initiative plus vaste de réévaluation des processus internes et de leur actualisation en conséquence. Des inventaires physiques ont été effectués dans l'ensemble de l'UNOPS et une politique de gestion des biens est en préparation, sous la direction d'un comité créé à cet effet. Parallèlement à la mise en œuvre des normes IPSAS, cette recommandation a un caractère prioritaire et permettra à l'UNOPS de mieux s'assurer du contrôle de ses avoirs physiques et de ceux de ses clients.

IV. Conclusion

30. L'UNOPS se félicite de l'occasion qui lui est donnée d'apporter une réponse au rapport du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice biennal achevé le 31 décembre 2005. L'UNOPS espère travailler en étroite collaboration avec le Bureau de l'audit interne, le Comité de l'audit et du conseil qui sera créé sous peu, le Comité des commissaires aux comptes et tout le personnel de l'UNOPS pour faire en sorte que les objectifs soient réalisés et les recommandations appliquées en vue d'obtenir des résultats positifs.

Annexe

Application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes concernant les états financiers du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets pour l'exercice clos le 31 décembre 2005^a

Fonctionnaires responsables et calendriers

Numéro du paragraphe	État d'avancement	Date prévue d'application	Fonctionnaire(s) responsable(s)
----------------------	-------------------	---------------------------	---------------------------------

Plan de redressement et montant de la réserve opérationnelle

L'UNOPS s'est rangé à la recommandation du Comité selon laquelle il devait compléter le plan d'action issu de l'examen stratégique en formulant et en mettant en œuvre un plan de redressement opérationnel et financier à long terme.

35	En cours : il s'agit de réviser les politiques de fixation des prix, le dispositif de contrôle interne et de mettre à jour nombre de règles.	Application progressive jusqu'au 30 juin 2008	Directeur du Pôle efficacité de l'organisation, Directeur du Pôle services mondiaux, Directeur des finances, Chef des services d'audit
----	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

L'UNOPS a approuvé la recommandation du Comité selon laquelle il devait prendre des mesures pour financer en temps voulu sa réserve opérationnelle à hauteur du montant spécifié.

40	En cours : il faut pour reconstituer les fonds de la réserve au rythme actuel 10 à 15 millions de dollars par an.	L'objectif est que la réserve ait atteint le montant spécifié au 31 décembre 2009.	Directeur exécutif, Directeur exécutif adjoint, Directeur des finances
----	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------

Présentation et soumission des états financiers

L'UNOPS est convenu, comme le recommandait le Comité, d'améliorer le processus d'établissement de ses états financiers et de lui soumettre ses états financiers certifiés dans les délais prescrits.

45	En cours : les améliorations sont en cours, avec une équipe des finances entièrement renouvelée et l'affectation de responsables régionaux des finances dans les régions.	31 décembre 2007	Directeur exécutif adjoint, Directeur des finances, contrôleur, responsables régionaux des finances
----	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------

Le Comité a de nouveau recommandé à l'UNOPS, qui en est convenu, de rapprocher et de solder en temps voulu tous les comptes d'attente.

48	En cours : il s'agit essentiellement du compte d'attente des salaires, dont la concordance se fait désormais tous les mois.	Régulièrement fait tous les mois	Contrôleur, responsable de la comptabilité
----	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------	--------------------------------------------

^a Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante et unième session, Supplément n° 5J (A/61/5/Add.10), chap. II.

<i>Numéro du paragraphe</i>	<i>État d'avancement</i>	<i>Date prévue d'application</i>	<i>Fonctionnaire(s) responsable(s)</i>
-----------------------------	--------------------------	----------------------------------	----------------------------------------

Comptes créditeurs

L'UNOPS s'est rangé à la recommandation du Comité selon laquelle il devait examiner régulièrement les soldes de ses comptes créditeurs.

50	En cours : l'examen est désormais effectué tous les six mois.	Tous les six mois en 2007; tous les trois mois à compter de 2008	Contrôleur, responsables régionaux des finances
----	---------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------

L'UNOPS est convenu, comme l'a recommandé le Comité, qu'il devait procéder en temps voulu au rapprochement des comptes où figurent les sommes dues au Service des états de paie mondiaux du PNUD.

52	En cours : le rapprochement se fait en coordination avec le PNUD (service des indemnités et prestations du Service des états de paie mondiaux et New York).	Tous les trimestres	Bureaux du contrôleur : UNOPS Copenhague et PNUD (services des indemnités et prestations et New York)
----	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------

L'UNOPS s'est rangé à la recommandation du Comité selon laquelle il devait analyser le compte 21005 et procéder au rapprochement des écritures de ce compte.

55	En cours : ces entrées de comptes débiteurs sont en cours d'analyse, en vue d'évaluer si les montants sont recouvrables.	Une fois par an en 2007; tous les trimestres à compter de 2008	Contrôleur
----	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------	------------

L'UNOPS est convenu, comme le lui a recommandé le Comité, d'analyser les soldes débiteurs, de les ventiler entre les comptes pertinents et d'indiquer les ajustements sur exercices antérieurs.

59	En cours : il s'agit des cotisations d'assurance maladie et des dépenses d'assurance relevant de l'appendice D, à déterminer et à imputer aux projets correspondants.	Clôture annuelle pour le 31 décembre 2007	Contrôleur
----	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------	------------

Comptes débiteurs

L'UNOPS est convenu, comme le lui a recommandé le Comité, d'examiner si les soldes débiteurs demeurés longtemps inactifs pouvaient être recouverts.

62	En cours : on examine les soldes exigibles pour voir si les montants en sont recouvrables.	Clôture annuelle pour le 31 décembre 2007	Contrôleur
----	--------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------	------------

L'UNOPS s'est rangé à la recommandation du Comité selon laquelle il devait prendre des mesures efficaces pour recouvrer toutes les sommes qui lui étaient dues et déterminer les créances recouvrables.

67	En cours : analyse actuellement en cours d'exécution avec l'aide d'un fonctionnaire qui ne s'occupe que de cela, ces montants étant dus par l'ONU-New York et des fonctionnaires.	En cours	Contrôleur, fonctionnaire spécialement chargé de cette tâche et Directeur des ressources humaines
----	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------	---------------------------------------------------------------------------------------------------

<i>Numéro du paragraphe</i>	<i>État d'avancement</i>	<i>Date prévue d'application</i>	<i>Fonctionnaire(s) responsable(s)</i>
-----------------------------	--------------------------	----------------------------------	----------------------------------------

L'UNOPS est convenu, comme le lui a recommandé le Comité, de mettre en place des contrôles pour s'assurer de l'existence de justificatifs pour les sommes inscrites dans les états financiers annuels.

69	En cours : l'UNOPS cherche toujours à obtenir les justificatifs qui lui manquent concernant les avances d'urgence, afin de les analyser et de pouvoir apporter les ajustements voulus.	Recommandation appliquée	Contrôleur et responsables régionaux des finances
----	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------	---------------------------------------------------

L'UNOPS est convenu, comme le lui a recommandé le Comité, de comptabiliser les soldes créditeurs des comptes d'avances comme sommes à payer.

71	En cours : les soldes créditeurs recouvrables à l'échelon local et les fonds reçus à raison de projets seront dûment identifiés et les ajustements voulus seront apportés.	Recommandation appliquée	Contrôleur et responsables régionaux des finances
----	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------	---------------------------------------------------

Comptes bancaires et trésorerie

L'UNOPS s'est rangé à la recommandation du Comité selon laquelle le rapprochement des comptes bancaires devrait être effectué mensuellement.

74	En cours : l'UNOPS assurera le suivi dès réception des états de rapprochement émanant de la Trésorerie du PNUD.	Recommandation appliquée	Contrôleur et responsables régionaux des finances
----	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------	---------------------------------------------------

Comptes d'avances temporaires

L'UNOPS s'est rangé à la recommandation renouvelée du Comité selon laquelle l'apurement des comptes d'avances temporaires doit être effectué régulièrement.

77	En cours : cette réforme fait partie de la refonte complète du système d'avances temporaires en cours de réalisation en 2007-2008.	Apurements ponctuels et annuel pour 2007; apurements devenus périodiques d'ici à juin 2008	Contrôleur en 2007; responsables régionaux des finances en 2008
----	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------

L'UNOPS s'est rangé à la recommandation renouvelée du Comité selon laquelle il doit revoir ses processus relatifs aux comptes d'avances temporaires.

80	En cours : la révision entre dans la refonte complète du système d'avances temporaires.	Procédures nouvelles en place d'ici au 31 décembre 2007	Contrôleur et responsables régionaux des finances
----	-----------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------	---------------------------------------------------

L'UNOPS s'est rangé à la recommandation du Comité selon laquelle il doit revoir les procédures d'arrêté des comptes bancaires afin que toutes les opérations relatives aux périodes financières en cours soient prises en compte.

84	La révision n'a pas commencé.	Les procédures d'arrêté des comptes bancaires seront synchronisées d'ici au 31 décembre 2007 pour la clôture de l'exercice annuel	Contrôleur
----	-------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------

<i>Numéro du paragraphe</i>	<i>État d'avancement</i>	<i>Date prévue d'application</i>	<i>Fonctionnaire(s) responsable(s)</i>
L'UNOPS s'est rangé à la recommandation du Comité selon laquelle il devrait ajuster les soldes de caisse des comptes d'avances temporaires dans le grand livre pour tenir compte des chèques périmés.			
86	Le travail n'a pas commencé.	La recommandation sera appliquée en décembre 2007.	Contrôleur
L'UNOPS s'est rangé à la recommandation renouvelée du Comité selon laquelle il devrait prendre des mesures propres à assurer la concordance des soldes au niveau des fonds.			
89	Le travail n'a pas commencé : il est possible que la concordance des soldes au niveau des fonds ne soit pas utile.	La décision sera prise d'ici au 31 décembre 2007.	Contrôleur
L'UNOPS s'est rangé à la recommandation du Comité selon laquelle il devrait mettre régulièrement à jour la liste des signataires autorisés pour les opérations bancaires.			
92	En cours : la mise à jour de la liste est désormais périodique.	En cours	Directeur des finances, contrôleur, responsables régionaux des finances

Soldes interfonds

Le Comité recommande que l'UNOPS : a) réévalue dans quelle mesure la dette de 9,9 millions de dollars du PNUD peut être recouvrée; b) détermine si la provision de 5 millions de dollars constituée est suffisante aux fins de passation par profits et pertes; et c) veille à ce que tous les apurements des comptes interfonds soient effectués régulièrement.

95	En cours : réunions et discussions avec le PNUD	En cours; urgent	Directeur exécutif adjoint, contrôleur en collaboration avec le contrôleur du PNUD
----	-------------------------------------------------	------------------	------------------------------------------------------------------------------------

Projets et autres sources de recettes

L'UNOPS s'est rangé à la recommandation renouvelée du Comité selon laquelle il doit : a) évaluer la base et le mode de calcul du coût de ses services afin de s'assurer que tous les coûts sont identifiés et recouverts; b) mettre en place un système qui corrigera toutes les insuffisances relevées dans le système actuel fondé sur le volume de travail; et c) envisager la possibilité d'appliquer une marge minimum fixe qui permette de contrôler les fluctuations du taux de recouvrement des coûts tout en s'assurant que les opérations de l'UNOPS demeurent d'un bon rapport coût-efficacité.

101	En cours : les politiques révisées de fixation des coûts sont actuellement examinées par la haute direction.	La recommandation aura été appliquée d'ici au 15 octobre 2007.	Directeur des finances; directeurs régionaux, Directeur exécutif, Directeur exécutif adjoint
-----	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------

Engagements non réglés

L'UNOPS s'est rangé à la recommandation du Comité selon laquelle il devrait accélérer le nettoyage des données et suivre constamment les commandes en cours pour veiller à ce qu'elles soient apurées et soldées en temps opportun.

103	En cours : le suivi et les ajustements se poursuivent.	En cours d'application	Contrôleur
-----	--------------------------------------------------------	------------------------	------------

Numéro du paragraphe	État d'avancement	Date prévue d'application	Fonctionnaire(s) responsable(s)
----------------------	-------------------	---------------------------	---------------------------------

L'UNOPS s'est rangé à la recommandation renouvelée du Comité selon laquelle il devrait : a) procéder plus régulièrement à des examens de tous les engagements non réglés; et b) veiller à ce que les responsables des projets ne contractent que des engagements valables.

106	En cours : tous les engagements non réglés sont examinés de près en prévision de la clôture de la fin de 2007.	31 décembre 2007	Directeur exécutif, Directeur exécutif adjoint, Directeur des finances, contrôleur
-----	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------

L'UNOPS s'est rangé à la recommandation renouvelée du Comité selon laquelle il doit veiller à l'apurement des engagements non réglés au titre d'exercices antérieurs.

109	En cours : Sur les 4,5 millions de dollars d'écart entre les engagements non réglés pour 2003 et la liste détaillée établie en 2004, il reste à identifier et ajuster 900 000 dollars.	La recommandation aura été appliquée d'ici au 31 décembre 2007.	Directeur des finances, contrôleur
-----	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------	---------------------------------------

Mesures à prendre au titre des congés annuels et des autres prestations dues à la cessation de service et après le départ à la retraite

L'UNOPS s'est rangé à la recommandation renouvelée du Comité selon laquelle il devrait accélérer l'examen de la question du financement des prestations dues à la cessation de service.

111	En cours : il s'agit des montants à payer au titre de l'assurance maladie après la cessation de service et des congés annuels pour les exercices antérieurs, dont 14,2 millions de dollars étaient déjà prévus à la fin de 2005, et 5,9 millions de dollars de plus en 2006; il y aura lieu de prévoir le solde, soit 19,5 millions de dollars.	Les provisions supplémentaires seront prévues avant la clôture de l'exercice au 31 décembre 2007; en vertu des dispositions actuelles de financement de l'UNOPS, les obligations devront avoir été comptabilisées intégralement d'ici à 2020.	Directeur des finances, contrôleur
-----	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------

Gestion des programmes et des projets

L'UNOPS a accepté, comme le Comité le lui recommandait à nouveau, de mettre en place des contrôles de façon que les budgets et les dépenses des projets soient dûment examinés chaque mois.

120	Recommandation appliquée : les mises à jour quotidiennes des données sur l'exécution (budget et dépenses) sont disponibles pour tous, grâce aux relevés de dépenses du système BRIO et aux rapports du tableau de bord financier auquel on accède par l'intranet de l'UNOPS.	En cours	Responsables régionaux des finances, Directeur exécutif adjoint, Directeur exécutif, contrôleur
-----	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------	-------------------------------------------------------------------------------------------------

L'UNOPS a accepté, comme le Comité le lui recommandait, de s'employer à régler la question du contrôle des dépenses afférentes aux projets.

123	En cours : les responsables régionaux des finances sont en poste et suivent en continu les dépenses afférentes aux projets.	En cours	Responsables régionaux des finances, directeurs régionaux
-----	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------	-----------------------------------------------------------

<i>Numéro du paragraphe</i>	<i>État d'avancement</i>	<i>Date prévue d'application</i>	<i>Fonctionnaire(s) responsable(s)</i>
L'UNOPS est convenu, comme le lui recommandait de nouveau le Comité, d'obtenir en temps voulu les autorisations officielles en cas d'augmentation des dépenses.			
125	En cours : une procédure officielle est en place pour les augmentations lors de l'examen et des prévisions budgétaires au milieu de l'exercice et en fin d'exercice.	En cours	Directeurs régionaux, Directeur des finances, Directeur exécutif, Directeur exécutif adjoint

L'UNOPS a accepté, comme le Comité le recommandait de nouveau, d'obtenir les autorisations nécessaires si les dépenses afférentes aux projets sont supérieures à ce qui avait été prévu, et de réviser les budgets en temps voulu.

130	En cours : le nettoyage des dépassements antérieurs est en cours, parallèlement aux autorisations de révisions du budget de projets en cours d'exécution.	En cours	Chef des services d'audit, directeurs régionaux, Directeur des finances
-----	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------	-------------------------------------------------------------------------------

Dépenses d'administration

L'UNOPS a accepté, comme le lui recommandait de nouveau le Comité, d'examiner et de certifier les rapprochements mensuels des états de paie.

134	En cours : la situation est la même que pour la recommandation du paragraphe 52.	31 mars 2008	PNUD-Service des indemnités et prestations et contrôleur de l'UNOPS
-----	----------------------------------------------------------------------------------	--------------	---------------------------------------------------------------------

L'UNOPS a accepté, comme le Comité le lui a recommandé, de renforcer les contrôles concernant l'enregistrement des dépenses d'administration.

139	En cours : l'enregistrement de ces dépenses est revu régulièrement maintenant que les responsables régionaux des finances sont en poste.	En cours	Contrôleur et responsables régionaux des finances
-----	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------	---------------------------------------------------

L'UNOPS a accepté, comme le Comité le recommandait, de mettre en place des procédures pour améliorer l'archivage des pièces comptables et faire en sorte qu'on puisse les retracer plus facilement.

141	Recommandation appliquée : la documentation originale est archivée dans des conditions de sécurité dans le service d'où est partie l'opération, Copenhague/siège/bureaux régionaux.	Recommandation appliquée	Contrôleur, responsables régionaux des finances
-----	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------	-------------------------------------------------

Passation de marchés, gestion de contrats et activités de location

Le Comité recommande à l'UNOPS de prendre les mesures nécessaires pour donner suite aux observations énoncées ci-dessus concernant les activités d'achat.

145	En cours	31 décembre 2007	Chef du service des achats, Directeur exécutif adjoint, Directeur du Pôle services mondiaux, Chef du service des achats du siège
-----	----------	------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<i>Numéro du paragraphe</i>	<i>État d'avancement</i>	<i>Date prévue d'application</i>	<i>Fonctionnaire(s) responsable(s)</i>
-----------------------------	--------------------------	----------------------------------	----------------------------------------

Contrôle interne

L'UNOPS a accepté, comme le Comité le recommandait à nouveau, d'élaborer un plan d'audit interne axé sur le risque afin que l'organisation puisse avoir une assurance quant à ses procédures financières. L'UNOPS a également accepté, comme le Comité le recommandait, de prendre des mesures pour créer un comité d'audit.

149	En cours	31 octobre 2007	Chef des services d'audit (Plan d'audit interne); Directeur exécutif, Directeur exécutif adjoint, Conseiller juridique, Directeur des finances (Comité consultatif pour les questions d'audit)
-----	----------	-----------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Gestion des ressources humaines

L'UNOPS a accepté, comme le lui a recommandé le Comité, de mettre à jour les états de congés dans le SIG de sorte qu'il n'y ait pas d'erreurs, et de prendre les mesures de contrôle qui s'imposaient en ce qui concerne l'enregistrement des congés.

154	En cours	En cours	PNUD-Service des indemnités et prestations, contrôleur
-----	----------	----------	--------------------------------------------------------

L'UNOPS a accepté, comme le Comité le recommandait, de s'employer en priorité à pourvoir les postes clefs vacants.

157	En cours : des recrutements ont été effectués et se poursuivent.	En cours	Services de recrutement, directeurs du recrutement, Directeur exécutif, Directeur exécutif adjoint
-----	------------------------------------------------------------------	----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------

L'UNOPS a accepté, comme le Comité le lui recommandait, d'élaborer et de mettre en œuvre un véritable plan de formation et de valorisation des ressources humaines.

160	En cours	31 mars 2008	Directeur du Pôle efficacité de l'organisation
-----	----------	--------------	------------------------------------------------

Gestion des biens

L'UNOPS a reconnu, comme le Comité le lui a de nouveau recommandé, qu'il devait : a) mettre à jour les inventaires de tous ses bureaux extérieurs et vérifier la concordance de tous les mouvements avec les acquisitions et les cessions appropriées; b) veiller à entrer des états des stocks en début d'exercice valables, exacts et complets dans le système Atlas; et c) fournir au Comité toute la documentation voulue concernant les actifs reclassés.

169	En cours : parallèlement aux modifications (à préciser) qui seront apportées pour aligner les procédures sur les IPSAS	30 juin 2008	Contrôleur, directeurs régionaux
-----	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------	----------------------------------

<i>Numéro du paragraphe</i>	<i>État d'avancement</i>	<i>Date prévue d'application</i>	<i>Fonctionnaire(s) responsable(s)</i>
-----------------------------	--------------------------	----------------------------------	----------------------------------------

L'UNOPS s'est rangé à la recommandation du Comité selon laquelle il devait vérifier à l'aide des documents relatifs aux achats que tous les biens étaient effectivement portés au registre des actifs.

176	En cours : parallèlement aux modifications (à préciser) qui seront apportées pour aligner les procédures sur les IPSAS	30 juin 2008	Contrôleur, directeurs régionaux, responsables régionaux des finances
-----	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------	-----------------------------------------------------------------------

L'UNOPS a reconnu que, comme le Comité le lui avait déjà recommandé, il devait effectuer régulièrement des inventaires physiques pour s'assurer de l'existence des biens et vérifier que les documents d'inventaire étaient complets et exacts. L'UNOPS est aussi convenu, comme le lui a recommandé le Comité, d'obtenir confirmation de tous les articles confiés à la garde de la société d'entreposage.

183	En cours : en cours d'achèvement parallèlement aux modifications (à préciser) qui seront apportées pour aligner les procédures sur les IPSAS	30 juin 2008	Contrôleur, directeurs régionaux, responsables régionaux des finances
-----	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------	-----------------------------------------------------------------------

Le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique de l'UNOPS a accepté la recommandation du Comité selon laquelle il devait identifier, en consultation avec le siège de l'UNOPS, tout le matériel excédentaire ou obsolète, le céder et le faire sortir du bilan, de manière que les soldes indiqués dans les états financiers donnent une image plus fidèle des stocks de matériel durable. L'UNOPS est convenu par ailleurs qu'il devait prendre des mesures pour éviter des frais inutiles de location de photocopieuse.

186	En cours	Le nettoyage sera réalisé lors des opérations préluant à la clôture de l'exercice le 31 décembre 2007.	Contrôleur, directeurs régionaux, responsables régionaux des finances
-----	----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------

Technologies de l'information et des communications

L'UNOPS a souscrit à la recommandation de nouveau formulée par le Comité tendant à ce que : a) il élabore un plan stratégique détaillé en matière de TIC; et b) il étudie l'intérêt qu'il y aurait à adopter les normes et les meilleures pratiques internationales en vigueur dans le domaine des TIC.

195	En cours	En cours	Directeur du Pôle services mondiaux
-----	----------	----------	-------------------------------------

L'UNOPS s'est rangé à la recommandation du Comité selon laquelle il devrait être prévu dans le mémorandum d'accord qui le lie au PNUD que l'UNOPS participera à la mise au point du plan d'atténuation des risques et autres plans d'action qui seront élaborés pour parer aux risques mis en évidence dans le rapport de BearingPoint.

199	En cours	Permanent	Directeurs de l'informatique PNUD/UNOPS
-----	----------	-----------	-----------------------------------------